

2020

RAPPORT MORAL



Eclaireuses Eclaireurs de France
Assemblée Générale
03 et 04 octobre 2020



Une année inédite

Depuis notre dernière Assemblée Générale, nous avons tous et toutes vécu – dans notre engagement d'éclaireuses et d'éclaireurs – une année pour le moins inédite.

Une année inédite – d'une part – du fait des suites de l'Assemblée Générale 2019.

Après une AG particulièrement tendue, le Comité Directeur nouvellement élu a estimé que l'une des priorités était de recréer du lien avec l'ensemble de l'association. Du lien entre le Comité Directeur et les différents échelons de l'Association mais également du lien entre l'ensemble des élu.e.s et instances. La nécessité de retrouver un climat d'écoute, serein et organisé, a guidé notre action durant toute cette année.

Cette AG a également fait un choix inédit, le choix d'un Comité Directeur composé d'uniquement huit personnes. Prenant acte de cette situation particulière, nous nous sommes attachés à transformer cette faiblesse numérique en réelle force d'action.

Une année inédite – d'autre part – du fait de la crise sanitaire qui frappe notre société depuis le début de l'année 2020. La COVID – 19 nous a tous et toutes touché.e.s – de manière plus ou moins importante – dans nos vies personnelles, mais également en tant qu'Association. Chacun et chacune, dans nos périmètres de responsabilités respectifs, nous avons dû – et nous avons su – inventer, innover, nous adapter et nous organiser pour permettre aux enfants, aux jeunes et aux adultes de continuer à vivre l'aventure EEDF. Nous avons fait en sorte que le projet EEDF puisse continuer à vivre aujourd'hui, pendant la crise, mais également demain, après cette crise. Il est évident que face à une situation du même type, nos actions sont encore largement perfectibles, quoi qu'il en soit, un des enjeux majeurs pour nous – en tant qu'association – est de tirer des leçons de ces événements pour, à l'avenir, être mieux préparé.e.s à ce genre de situation.

Créer du lien, écouter, dialoguer, décider

S'il est évident que nous considérons que le déroulement et les suites de l'AG 2019 imposent aux dirigeantes et dirigeants associatifs de mettre tout en œuvre pour recréer du lien intra-associatif, nous sommes animés par une conviction bien antérieure à cette Assemblée Générale. Nous pensons que toute décision, aussi bonne soit-elle, n'est – au final – bénéfique pour l'association que lorsqu'elle est prise dans un cadre apaisé. Cela ne signifie pas l'adhésion systématique à chacune des décisions des instances en responsabilité, mais bien l'organisation d'espaces de réflexion et de dialogue en amont de ces décisions.

Au cours de cette année, nous nous sommes efforcés de poser des actes sur cette ambition.

- Dans un premier temps par l'intermédiaire du travail des commissions du Comité Directeur.

La Commission Gouvernance, que nous avons ouverte via un appel à candidature en début d'année, a poursuivi son travail autour des résolutions : moyen de participation à la vie démocratique de l'association encore trop peu utilisé. La commission a également su s'adapter pour se mettre au service des régions à la suite des événements liés au COVID.

La Commission Administrative et Financière a continué son travail dans le cadre de la mise en place du Schéma Directeur Immobilier, une première rencontre des gestionnaires de centres et terrains a permis d'associer les acteurs locaux à cette réflexion. Dans le domaine de l'immobilier, en parallèle du développement de l'outil SDI, nous avons poursuivi certaines ventes afin de nous donner les moyens de relancer l'investissement là où cela était nécessaire. Parallèlement à cela, la commission a continué à préparer les décisions administratives et financières du Comité Directeur.

Enfin, la Commission des Méthodes Éducatives, la plus récente des trois commissions et pourtant celle directement liée à notre activité, a débuté un chantier qui s'inscrit dans un temps relativement long : la réorganisation de nos Équipes Nationales Thématiques, ainsi que la mise en place d'un chantier autour de la rénovation des programmes des jeunes, travail long-termiste qui sera évidemment structuré en fonction de nos prochaines Orientations Nationales.

- Nous nous sommes ensuite attaché.e.s à donner au Conseil National une place plus importante dans notre vie associative. Considérant que cette instance est l'une des plus représentative des réalités de l'Association, nous avons commencé la réorganisation de son travail pour qu'elle puisse rendre des avis en lien avec le calendrier des décisions du Comité Directeur. Nous sommes également fier.e.s de la création de deux groupes de travail issus du CN : l'un ayant pour objectif d'associer des responsables régionaux ainsi que des responsables de SLAN à la préparation des réunions du Conseil National, l'autre ayant pour objectif l'anticipation et la préparation de cette Assemblée Générale 2020. Il reste encore beaucoup à faire notamment pour clarifier l'action de ces groupes, pour les pérenniser mais cette première expérience est encourageante.
- Notre ambition de « créer du lien » ne se limite pas aux bénévoles. En tant que Comité Directeur et en lien avec le Délégué Général, nous avons veillé à recréer du lien avec notre personnel salarié. Cet exercice n'est pas simple car il est nécessaire de respecter les espaces de chacun. Cependant, avoir des prérogatives et des responsabilités différentes ne signifie pas qu'il est impossible de communiquer, d'écouter et d'entendre.
- Enfin, nous avons également essayé de traduire cette ambition en dehors des cadres préétablis que nous venons de citer. À chaque fois que la situation nous a imposé une rapidité dans la décision, nous avons veillé à organiser notre communication interne : via des échanges avec les acteurs concernés, des communications plus globales, des outils de partage, ...



Ces espaces de réflexions, de consultations, d'écoute et de dialogues, ne déresponsabilisent pas les élu.e.s face à la décision, au contraire, ils renforcent la conviction de ces derniers au moment du choix. Car il s'agit bien là d'une des principales responsabilités des élu.e.s au Comité Directeur : décider.

Ces éléments se lisent comme un bilan mais également comme un horizon à atteindre. Nous sommes bien conscients que beaucoup de choses restent à faire, nous affichons ici notre volonté de poursuivre notre action selon ces principes.

Un besoin de stabilité, une nécessité de transformation

Les paragraphes précédents décrivent la méthode selon laquelle notre action s'est organisée au cours de cette première année. Comme nous venons de l'écrire, nous croyons sincèrement en l'importance de la manière avec laquelle les choses sont faites. Cependant, penser la forme de son action ne signifie pas l'inaction. Nous n'oublions pas notre responsabilité d'agir vis-à-vis des enjeux actuels.

Le principal acte politique de cette mandature est et restera l'organisation et le pilotage du changement de Délégué Général. Une décision lourde de sens, qui n'est certainement pas liée aux personnes mais bien à la fin d'un cycle et au début d'un nouveau. Veiller au respect des personnes ainsi qu'aux intérêts de l'association ont été les grands principes qui ont guidé notre action dans la première partie de cette procédure. Concernant le recrutement, nous avons mené à bien une procédure nécessairement longue, guidée par l'exigence du choix. Bien que ce changement de Délégué Général soit un élément central pour l'avenir de notre Association, il serait illusoire de penser que cela restera un acte isolé. Il reste encore beaucoup à faire pour que ce changement ne soit que le début d'une nouvelle dynamique positive.

Le besoin de stabilité et la nécessité de transformation sont des mots que nous associons également au travail en cours lié à la situation financière de l'Association. Nous avons retrouvé un fragile équilibre du fait de nombreux efforts consentis ces dernières années. Cependant, malgré les décisions de gestion immédiatement prises, la crise du COVID est venue bouleverser cela. Il est évident que nous avons besoin de poursuivre collectivement nos efforts, notre transformation, afin de retrouver une stabilité financière : condition nécessaire pour une association employeuse de salarié.e.s, condition également nécessaire à une activité associative sereine.

Ainsi, nous avons fait le choix de poursuivre le nécessaire changement, nous l'avons fait résolument, avec le souci de l'accompagner dans le temps.

Faire face – collectivement – à la crise sanitaire

Alors qu'en mars 2019, ce rapport moral aurait pu s'arrêter là, alors que nous étions au cœur de la période des congrès régionaux, alors que nous préparions une Assemblée Générale pour la fin du mois de mai 2020, alors que le recrutement du nouveau Délégué Général était en cours, nous avons tous et toutes dû composer avec l'apparition et la



prédominance du COVID-19. Nous avons dû composer avec une problématique nouvelle et imprévisible, qui est celle de ne plus pouvoir se regrouper, de ne plus pouvoir se rassembler.

Aux problématiques que nous avons tous et toutes rencontrées dans nos vies personnelles, s'ajoutent les problématiques des dirigeantes et dirigeants associatifs. Comment avancer dans une situation tout aussi inédite qu'incertaine ? Comment assurer la pérennité d'une association se retrouvant privée de son activité ? Comment faire vivre notre scoutisme laïque dans des conditions de confinement ?

À la première question, nous avons estimé que la première réponse devait être la sécurité et la protection des personnels et adhérent.e.s de l'association. Les décisions du Comité Directeur ont toujours été prises dans ce sens-là. La décision de suspension des activités – prise avant le dispositif de confinement – n'a pas été facile compte tenu des éléments à notre disposition à l'époque, aujourd'hui nous ne regrettons rien de cela. Assurer la sécurité et la protection, pour une association-employeur comme la nôtre, cela signifie également penser la pérennité des emplois. Dans une période où l'activité est au point mort, il apparaissait comme urgent de prendre un maximum de dispositions pour réduire l'impact financier inévitable lié à la crise sanitaire.

La réponse à la deuxième question se structure autour de plusieurs éléments :

- Devant l'incertitude et face aux évolutions rapides de la situation, la mise en place d'espaces et de processus de décision rapide a été organisé, nous avons dû repenser notre fonctionnement afin de pouvoir réagir de manière efficace pour assurer la pérennité de l'Association.
- Malgré l'incertitude et avec l'appui des bénévoles de la Commission Gouvernance, des salarié.e.s de l'Équipe Nationale ainsi que celui des membres du CN, nous avons mis tout en œuvre pour permettre la continuité des différentes instances de gouvernance de l'association. L'approche « par scénario », certes complexe, nous a permis de retrouver un calendrier associatif.
- Enfin, penser la pérennité de l'Association signifie également préparer la reprise de l'activité, notamment en se donnant les moyens d'organiser nos séjours d'été. Malgré toutes les difficultés dues à la crise de la COVID-19, cette situation a permis de renforcer les liens que nous entretenons avec nos partenaires (notamment du Scoutisme Français). Nous avons mené plusieurs actions de plaidoyer : pour faire entendre notre spécificité d'association dans le tissu économique national mais aussi pour faire entendre notre spécificité de scoutisme dans les dispositions prises pour les Accueils Collectifs de Mineurs. Ce combat a concerné les protocoles associés à l'activité de nos centres et groupes locaux mais également toutes les dispositions prises dans le cadre des protocoles Vacances Adaptés.

Enfin, à la troisième question, la réponse n'est pas venue du seul Comité Directeur mais bien de l'ensemble de l'Association. Le confinement a mis en lumière la formidable énergie militante de l'Association. Cette période, aussi difficile soit-elle, a révélé la grande adaptabilité de nos bénévoles, leur inventivité face à une situation inédite. Elle a montré quelque chose qui n'était déjà plus à démontrer : la force de l'engagement de nos



responsables pour les jeunes, pour notre projet associatif. Qu'ils - elles en soient remercié.e.s.

Enfin, cette crise a aussi mis en avant la modernité du scoutisme et la modernité de notre projet associatif. La résonnance très actuelle d'un des premiers articles de nos statuts en témoigne : « Former des citoyens engagés, qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre ».

Pour conclure ce rapport moral, construit comme un bilan d'une vision politique traduite par une année d'actions, il nous semble indispensable d'indiquer notre vision de l'avenir.

Ce rapport présente plusieurs grands objectifs associés à des premières réalisations. Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, dans tous les domaines que nous avons évoqués, pour être à la hauteur de nos ambitions.

La crise de la COVID a une double implication sur l'avenir.

Comme nous l'avons évoqué dans ce rapport, la stabilité financière de l'association sera de nouveau questionnée. Nous avons la conviction que nous pourrons affronter cela, de manière collective et lucide.

Enfin, la COVID a bouleversé nos priorités associatives, nous avons d'orienter nos forces vives pour faire face à la crise. Aussi, nous avons dû repousser la construction de nos Orientations Nationales. Indéniablement, cela sera notre prochaine grande réalisation collective.

Le Comité Directeur